

CHALLENGE ANNE GRAFFARD TROPHEE DYNAMIC ATHLETIC

DYNAMIC ATHLETIC

Catégories concernées : Benjamins et Minimes (masculins et féminines). Ce Challenge concerne tous les clubs de l'Île-de-France.

OBJECTIFS :

- Développer un athlétisme de masse, sans spécialiser trop tôt nos jeunes athlètes.
- Inciter les jeunes athlètes à pratiquer différentes disciplines et leur permettre d'en connaître les bases. La morphologie des jeunes n'étant pas définitivement établie, il n'est pas implicite que leur meilleure performance du moment soit celle qu'ils réaliseront quelques années plus tard.
- Détecter des talents cachés.

PRINCIPE :

- Catégories concernées : **BENJAMINS - MINIMES** (garçons et filles) licenciés au titre du club au moment de la réalisation de la performance.
- Chaque athlète participe à **un triathlon sur une même journée**
- Les triathlons seront retenus sur les compétitions référencées sur le SI-FFA **du 1^{er} novembre 2022 au 31 août 2023**
- Les performances sont cotées à la table FFA-UNSS 2020 - 2024
- **Les 12 meilleurs totaux** de triathlons (définis ci-dessus) seront retenus par club avec les limites suivantes :
 - pas plus de 5 athlètes dans une catégorie
 - au moins 3 catégories représentées.
- NB : En cas d'ex-æquo, c'est le club qui a le meilleur total sur le 12^{ème} triathlon qui l'emporte. Si l'ex-æquo subsiste, le 11^{ème} total est pris en compte et ainsi de suite.

ORGANISATION :

Les imprimés concernant le challenge seront remplis par les clubs et retournés à la LIFA.

Chaque club transmettra les imprimés à la Ligue (lifa@athleif.org) **avant le 9 février 2024 dernier délai impératif.**

Les CDJ de chaque département pourront aussi faire le relais et ainsi contrôler les résultats

RECOMPENSES :

Les clubs franciliens sont répartis en 2 poules :

Poule A : clubs de 1 à 50 licenciés Benjamins et Minimes au 31 août 2023

Poule B : au-dessus de 50 licenciés Benjamins et Minimes au 31 août 2023

Au maximum, les 8 premiers clubs de chaque poule au classement recevront une dotation en matériel (valeur dégressive suivant la place) le jour de l'Assemblée Générale de la LIFA sous réserve que les clubs récompensés constituent au moins 1/3 des effectifs *engagés dans chacune des Poules. Dans le cas contraire, il sera récompensé au minimum 3 clubs en Poule A et 6 clubs en Poule B* ».

(Toute dotation non récupérée sera sans motif valable sera remise en jeu)

Un lot sera également remis :

- *au Comité Départemental ayant le plus grand nombre de club participant au Challenge*
- *au Comité Départemental ayant la plus grosse part relative de licenciés EA/PO par rapport à son effectif total.*